



Paris, le 10 décembre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
LES OBJECTIFS CLIMAT DANS LA RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS DU SBF 120 :
4^{ÈME} BAROMETRE IFA - ETHICS & BOARDS - CHAPTER ZERO FRANCE

L'Institut français des administrateurs (IFA), Ethics & Boards et Chapter Zero France publient la quatrième édition du baromètre des rémunérations consacré aux objectifs climat dans la politique de rémunération des dirigeants du SBF 120.

L'IFA, Ethics & Boards et Chapter Zero France observent l'évolution des critères et objectifs de performance dans la politique de rémunération variable court-terme et long-terme (ex-ante) des directeurs généraux depuis quatre ans, ainsi que la réalisation de ces objectifs de rémunération variable (ex-post).

Les attentes de la société civile et des investisseurs quant aux actions des entreprises pour lutter contre le dérèglement climatique sont extrêmement fortes. Les objectifs de performance de rémunération variable des dirigeants constituent un marqueur clair de l'engagement des conseils d'administration. Leur suivi reflète l'importance accordée à cette priorité stratégique.

Les trois messages clés du baromètre IFA – Ethics & Boards – Chapter Zero France sont les suivants :

- 1. En 2024, plus de neuf entreprises sur dix au sein du SBF 120 ont intégré des critères de performance climat/environnement dans la politique de rémunération variable de leur dirigeant.**

92% des entreprises du SBF 120 ont déclaré intégrer des critères de performance climat/environnement dans la politique de rémunération variable (CT et/ou LT) de leur dirigeant. Ce critère est en progression significative de 4 points par rapport à 2023, et de 12 points par rapport à 2022.



Par ailleurs, 78% des entreprises du SBF 120 ont intégré au moins un objectif climat/environnement dans la rémunération variable long terme de leur dirigeant, en progression de dix points par rapport à 2023. 83% ont adopté un objectif dans la rémunération variable court-terme, en progression de 6 points par rapport à la précédente édition du baromètre.

2. La réduction des émissions de gaz à effet de serre, indicateur climat/environnement de référence à la fois sur le court-terme et le long-terme.

Concernant les critères quantitatifs de performance, **la réduction des émissions de gaz à effet de serre reste le critère prédominant de la performance climat/environnement des entreprises.**

58 sociétés du SBF 120 utilisent ce critère en tant qu'indicateur dans le plan à long-terme en 2024 ; elles n'étaient que 53 en 2023 (+ 9%) et 24 en 2022 (+142%).

47 sociétés utilisent la réduction des émissions de gaz à effet de serre comme indicateur dans le plan annuel ; une progression significative car elles n'étaient que 33 en 2023 (+42%) et 24 en 2022 (+96%).

3. Une robuste performance des objectifs de réduction d'émissions GES pour 7 sociétés ayant évalué leur plan de Long Terme échoué en 2023.

Une autre observation importante de la quatrième édition du baromètre IFA - Ethics & Boards - Chapter Zero France est le taux de réalisation des objectifs climat/environnement des sociétés ayant évalué leurs plans de long terme échoués en 2023. **Des 100 sociétés ayant un LTI arrivant à échéance en 2023, 10 ont un critère quantitatif lié aux émissions GES et 7 communiquent sur le niveau de réalisation individuel de ce critère.** Le taux de réalisation des critères de performance émissions GES est de 98% vs 106% pour la totalité des objectifs de ces sociétés. Ces sept sociétés représentent 35% des émissions Scope 1-2 du SBF 120.

Pour ce qui en est de la composante annuelle CT, 43 sociétés ont un critère quantitatif lié aux émissions GES et 31 communiquent sur le niveau de réalisation individuel de ce critère.

Le taux de réalisation des critères de performance émissions GES est de 135%, bien supérieur au taux de réalisation de l'intégralité des critères, qui est pour ce même échantillon, de 107%.

Pour Denis TERRIEN, président de l'IFA : « La quatrième édition du baromètre IFA-Ethics&Boards-Chapter Zero France confirme une tendance de fond : au sein du SBF 120, les critères climat/environnement deviennent des éléments importants dans l'évaluation des dirigeants. En plus de la performance économique et sociale, les conseils d'administration valorisent aujourd'hui la réalisation des objectifs sur le climat et l'environnement ».



Pour Floriane de SAINT-PIERRE, fondatrice d'Ethics & Boards : « L'intégration d'objectifs Climat/Environnement dans la rémunération variable annuelle et/ou de long terme des CEO est devenue une pratique quasi générale des entreprises du SBF 120. Plus de 60% de celles-ci fixent des objectifs quantitatifs. Ceci témoigne de l'engagement des dirigeants sur ce sujet. Néanmoins, le poids des objectifs Climat/Environnement dans la politique de rémunération variable annuelle, encore bien inférieur à 10% (7,1% en 2024 vs 5,6% en 2022), progresse lentement, ce qui constitue un axe d'amélioration ».



Pour Monica de VIRGILIIS, présidente de Chapter Zero France, co-présidente du club nominations-rémunérations de l'IFA : « Pour la première année, nous disposons de données sur le niveau de réalisation des critères de réduction des émissions GES intégrés au plan de rémunération long terme. L'échantillon est encore petit, mais très significatif car il couvre 35% des émissions Scope 1-2 du SBF120 : le taux de réalisation des objectifs est satisfaisant sans être excessif, et il est bien étayé par l'information pertinente, qui permet d'en saisir la robustesse ».



À propos de l'Institut français des administrateurs (IFA) :

Créé en 2003, l'IFA - Institut français des administrateurs - est une association indépendante qui rassemble et représente 3650 administratrices et administrateurs engagés au sein de toutes formes d'organisations dans l'exercice de leurs responsabilités. Présidé par Denis TERRIEN et dirigé par Laurent DEGABRIEL, l'IFA s'attache à promouvoir une gouvernance responsable, créatrice de valeur durable en veillant au bien commun. Dans un rôle de réflexion, d'accompagnement, d'information, de formation et en tant qu'acteur de référence des principes de bonne gouvernance, l'IFA représente des profils extrêmement variés : administrateurs d'entreprises cotées ou non, sociétés familiales, sociétés mutualistes, entreprises publiques, associations, fondations...

Site Internet : www.ifa-asso.com

À propos de Chapter Zero France :

Créé en 2020, Chapter Zero France est une association d'intérêt général à but non lucratif qui regroupe des administrateurs souhaitant se saisir activement du sujet climatique afin d'intégrer pleinement ses implications dans la stratégie de la société dont ils font partie du conseil d'administration.

L'association est le représentant français de la *Climate Governance Initiative* initiée par le Forum Économique Mondial en 2019, qui s'appuie aujourd'hui sur un réseau de trente-trois Chapters à l'international couvrant 73 pays et 100 000 membres administrateurs.



Le rôle de Chapter Zero France est de créer, pour les administrateurs en France, une plateforme de connaissances et un espace de réflexion et de dialogue dédié au rôle de la gouvernance face aux enjeux climatiques.

Site Internet : www.chapterzero-france.com

À propos d'Ethics & Boards :



Ethics & Boards est le spécialiste de la gouvernance engagée, partenaire de l'évaluation des conseils et de la réflexion stratégique. Expert des données de gouvernance au service des émetteurs, des investisseurs et des parties prenantes, Ethics & Boards permet de visualiser, comparer et définir les matérialités d'une gouvernance engagée. Sa banque de données internationales couvre depuis plus de 10 ans 80+ indices boursiers et propriétaires.

Site Internet : www.ethics&boards.com

Contact presse :

Isabelle D'HALLUIN Communication

indh@isabelledhalluin.com

06 03 00 88 48 / 06 45 28 67 25